# Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 25 septembre 2019

Date de convocation du conseil municipal : 18 septembre 2019

Présents: M. BARDET, maire, Mme MONTENON, MM RINGUET, BARRIERE, adjoints,

MM. LAVAUD, PINAUD, Mme GOUX

Excusés : MM GIVERNAUD, INGRAND, JOFFRE Madame MONTENON a été élue secrétaire de séance

#### objet : redevance télécoms

Le conseil sollicite ORANGE France pour le versement de la redevance d'occupation du domaine public au titre de l'année en cours pour un montant de 706.34 euros.

### objet : opposition au transfert des compétences relatives à l'eau et l'assainissement des eaux usées suite à la défusion

Le conseil municipal décide de s'opposer au transfert des compétences « eau » et/ou « assainissement » à la communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2020 sous réserve du contenu de la loi promulguée, dont le projet est en cours d'examen au parlement.

# objet : réhabilitation de trois maisons mitoyennes en logement, demande de subvention DETR et plan de financement

Le montant des travaux s'élève à 190 360 € HT (12 560 € HT de maîtrise d'œuvre et 177 800.00 € HT pour les travaux) soit 210 652.00 € TTC. Le financement peut donc s'établir ainsi :

Co	ût HT de l'opération	190 360.00 €
_	subvention DETR	66 626.00 €
-	Emprunt	60 000.00 €
	Fonds propres	

Le conseil approuve le projet et le plan de financement et décide de faire réaliser ces travaux.

# objet : transformation d'une grange en logement, demande de subvention DETR et plan de financement

Le montant des travaux s'élève à 258 840.00 € HT (maîtrise d'œuvre : 18 840.00 € HT, travaux 240 000.00 HT) soit 286 608.00€ TTC.

Le financement peut donc s'établir ainsi :

Coût HT de l'opération
------------------------

Le conseil approuve le projet et le plan de financement et décide de faire réaliser ces travaux sous réserve des subventions.

## objet : consultation des habitants sur l'éventualité de fusion de communes

Suite à la consultation des fleuratoises et fleuratois sur une éventuelle fusion de la commune avec une commune voisine qui s'est déroulé au cours du mois de septembre, le dépouillement des bulletins de vote a été effectué à l'issue de la réunion.

Bulletins exprimés: 129

Oui : 57 Non : 71 Nul : 1

Le vote en faveur du NON est certes majoritaire mais on observe un très grand nombre en faveur du OUI

Ce qui ressort par contre de façon très significative quel que soit le choix préalable (favorable ou opposé à la fusion) c'est la préférence d'un rapprochement avec la commune de Saint-Vaury (60 voix).